



Communauté de Communes du
Canton de Lembeye en Vic-Bilh
Département des Pyrénées Atlantiques

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE du 29 mai 2012 à 21 H 00 à LALONGUE

Nombre de délégués :

En exercice : 70

Présents : 38

Votants : 38

Contre : 0

Abstention : 0

Date de convocation : 22 mai 2012

PRESENTS : MM. MILHOMIS Alain, JEAGLE Jean-Marie , OULIE Nadine, SY Jean Jacques, DUBERTRAND François, LEGRAND-FERRONNIERRE Xavier, GAYE Robert, PRUGUE Martine, SANSOT Raymond, SALABERT Alain, MERVANT Christian, LOUSTAU-THEN Jean-Michel, MONDAT Thierry, BOINOT Elisabeth, TAURUS Pierre, MERCIER Emmanuel, DESSERE Jean-Michel, COUSTAU-GUILHOU Paul, SUBRA Jean-Claude, ETCHEBEST Paulette, ETCHEBEST Jean, CADET Marie-France, SIRVEN Nicole, MARIE Jacky, LOUSTAU Aline, MARTINS José, CAZENAVE Andrée, REISCH Sonia, CARPENTIER-CHAMPROUX Annick, CERVERA Mireille, ARMAU Pierre, DANIEL Christian, CASTETS Philippe, LAHONDA Marie Claude, BAUD René, DEVECIS Laurent, CHANTRE Michel, BAZET Marc, BROUSTE Nicole.

ABSENTS EXCUSES : MM. BRIERE Arnaud, DEVIER Marie-Claude, NEUVILLE Marie-Françoise, ROUTIS Francis, VASSALO Georges, VASSALO Anne-Marie, SILENCIEUX Patrick, PEILHET Pierre, VIGNAUD Arnaud, LOSTE-BERDOT Patrick, TORTIGUE Jean, MAURY Jean-Claude, TRUCO Jean-Philippe, LABAT Christian, CAPDEVIELLE Eliane, LARQUE Johan, PEYROU Robert, CANTOUNET Michel, CERISERE Frédéric, GAIRIN Marc, ARNALOT Olivier, LAMAZERE Georges, PEHAU Jean-Luc, HERAN Jean-Robert, MURILLO Charles, CLOUTE Thierry, BECHACQ Jean-Paul, JUNCA Serge, HUGUES Gabriel, LARBIOUZE Bernard, VOLAT Jean-Louis, LOUSTAU-THEN Paule, LARQUE Danielle,

SECRETARE DE SEANCE : Monsieur GAYE Robert.



OBJET : Subventions

Le Président présente des demandes de subvention. Il indique qu'elles ont été débattues en bureau et précise qu'elles sont en adéquation avec le règlement instauré par le Conseil Communautaire.

VOTE, à l'unanimité

- 800 € à l'Union des Forces Vives du Vic-Bilh
- 2 500 € à l'ADMR
- 550 € à l'Association « Gens de la Fontaine »

PRECISE que les crédits nécessaires seront prévus au budget primitif 2012

Fait et délibéré à LEMBEYE
Le 29 mai 2012

Le Président

Michel CHANTRE

